

# TABLE RONDE DE L'OCDE SUR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA JUSTICE

22-23 mai 2017

Centre de Conférence  
de l'OCDE, Paris





*Table ronde 2017 de l'OCDE*

*Égalité d'accès à la justice*

*Ordre du jour*

*22-23 Mai 2017*

*Salle CC4, Siège de l'OCDE, Paris*

L'OCDE organise, sous l'égide du Comité de la gouvernance publique (CGP), une table ronde sur l'égalité d'accès à la justice les 22 et 23 mai 2017, dans son centre de conférences à Paris (France). La réunion rassemblera des experts gouvernementaux, non gouvernementaux et universitaires venus des pays membres et partenaires de l'OCDE. Elle s'inscrira dans la continuité des efforts croissants des membres et partenaires de l'OCDE pour élargir l'accès à la justice, en vue d'une croissance inclusive et d'un développement durable, dans le cadre de la mise en œuvre à l'échelle nationale de l'Objectif de Développement Durable 16 sur les institutions inclusives et l'accès à la justice.

Cette table ronde fait suite à celles organisées par l'OCDE sur l'égalité d'accès à la justice, en 2015, et aux différents événements organisés en 2016 conjointement avec Open Society Foundations. Elle entend sensibiliser les pays à l'intérêt de mettre les populations au cœur des systèmes juridiques et judiciaires. Les participants y examineront les outils politiques et critères fondés sur des données factuelles qui favorisent une prise en compte des besoins des citoyens en matière de services juridiques et judiciaires. L'événement mettra en avant les approches de certains pays, afin de comprendre le fonctionnement des dispositifs performants et d'évaluer l'impact des dispositions en matière d'assistance juridique et des services judiciaires, notamment en ce qui concerne leur pertinence, leurs résultats, ainsi que leurs rapports coût-efficacité et coût-efficience. La discussion portera en outre sur les pratiques et les initiatives de renforcement de la capacité et des connaissances juridiques, qui peuvent contribuer à prévenir les difficultés d'accès à la justice, ainsi que sur la prise en compte des inégalités hommes-femmes dans la prestation de services par les systèmes judiciaires. Ces échanges nourriront le travail de l'OCDE sur l'accès à la justice et les services juridiques ; ils contribueront à la mise en œuvre de l'initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive et de l'agenda des Nations Unies sur le développement durable.

Jour 1

9:00- 9:30	Arrivée des participants, café de bienvenue
9:30 – 9:45	<b>Introduction</b>
	<p>Cette session présentera les objectifs de la Table ronde de l'OCDE sur l'égal accès à la justice, et leur pertinence au regard de l'agenda sur la gouvernance publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mme Mari Kiviniemi</b>, Secrétaire Générale adjoint, OCDE</li> </ul>
9:45 - 10:30	<b>Session 1. Contexte</b>
	<p>Cette session présentera le contexte dans lequel s'inscrivent les discussions en faisant un état des lieux et en soulignant l'importance de l'accès à la justice pour l'agenda sur la croissance inclusive et le développement durable. Dans la continuité des Tables rondes de l'OCDE tenues en 2015 sur l'égal accès à la justice et des différents événements organisés en 2016 conjointement avec l'Open Society Justice Initiative, la session fera un bilan rapide des progrès enregistrés et présentera les dernières données disponibles sur l'accessibilité des services juridiques et judiciaires, ainsi que sur l'impact la capacité qu'ils ont à répondre aux difficultés juridiques des personnes.</p> <p><b>Modérateur: M. David Arellano</b>, Chef de service, Service des Affaires Juridiques, Ministère de l'Intérieur, Mexique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Rolf Alter</b>, Directeur, Direction de la Gouvernance Publique</li> <li>• <b>Mme Romina Boarini</b>, Conseillère Principale et Coordinatrice de l'Initiative sur la Croissance Inclusive</li> </ul>
10:30–11:00	Pause
11:00-13:00	<b>Session 2. Quelles solutions existent en matière de services juridiques et judiciaires centrés sur la personne ?</b>
	<p>Cette session mettra l'accent sur les dernières évolutions en matière de services juridiques et judiciaires centrés sur la personne, dans les pays membres et partenaires de l'OCDE.</p> <p>On y analysera les pratiques qui parviennent à répondre de manière opportune, ciblée et adaptée aux besoins juridiques, au sein et hors du système judiciaire, de ceux qui en ont le plus besoin(par exemple, dissociation des services juridiques, services d'auto-assistance dans les tribunaux, recours à des personnes non-juristes au sein de la justice civile et en dehors – en lien avec des secteurs particuliers –, et à des organisations juridiques à but lucratif). On explorera en outre les obstacles et opportunités inhérents à la prestation de services juridiques</p>

	<p>centrés sur la personne, dans différents domaines du droit</p> <p>La session passera enfin en revue les principes et critères qui orientent la prestation de services dans les domaines juridique et judiciaire, afin d'appuyer les pays dans leurs efforts pour concevoir et mettre à disposition des services centrés sur les personnes.</p> <hr/> <p><b>Thèmes de discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles solutions permettent de fournir des services centrés sur les personnes dans les domaines juridique, judiciaire et parajudiciaire, en tenant compte des besoins ? Dans quelles situations peut-on envisager des approches ciblées de l'assistance juridique et de l'aide juridictionnelle ? Quels délais juge-t-on opportuns pour une intervention ? Quels sont les problèmes et obstacles qui pèsent sur ces approches centrées sur les personnes ?</li> <li>• Quels critères peuvent être cités en exemple de dans la prise en compte des personnes et usagers, ainsi que la réactivité des services juridiques et judiciaires? Des critères génériques peuvent-ils être identifiés en ce qui concerne la prestation de services juridiques, judiciaires et parajudiciaires, afin de renforcer leur accessibilité, leur qualité et leur réactivité ?</li> <li>• Quelles leçons peuvent être tirées des expériences dans d'autres secteurs ? Quels secteurs pourraient offrir des enseignements pertinents ?</li> </ul> <p><b>Modératrice: Mme Melina Buckley</b>, Ancienne Présidente, Comité de l'accès sur la justice, Association du Barreau canadien</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mme Helena Corell &amp; Mme Helena Jönrup</b>, Développeuses d'opérations et de méthodologies, Administration Nationale des Tribunaux, Suède</li> <li>• <b>M. Gianluca Forlani</b>, Magistrat, Ministère de la Justice, Italie</li> <li>• <b>M. Crix Coxon</b>, Directeur, Centre de Recherche sur la Justice Civile et Administrative, Ministère de la Justice, Royaume-Uni</li> <li>• <b>Mme Carolina Berto</b>, Conseillère, Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Justice, Ministère de la Justice, Portugal</li> <li>• <b>Mme Aleksandra Siemianowska</b>, Directrice, Département de la Stratégie et du Fond Européen, Ministère de la Justice, Pologne</li> <li>• <b>Mme Francesca Colombo</b>, Chef de Division, Division de la Santé, Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales, OCDE</li> </ul> <hr/>
13:00- 14:30	<p>Déjeuner</p> <p><i>Salle George Marshall</i></p>

14:30 – 16:00	<b>Session 3. Quelles sont les pratiques qui permettent d’optimiser l’organisation et le rapport coût-efficacité des services juridiques et judiciaires centrés sur la personne ?</b>
	<p>Cette session mettra en avant des bonnes pratiques de conception de services et de politiques répondant aux besoins des citoyens (par exemple, l’opérationnalisation des conclusions des enquêtes sur les besoins juridiques, la planification des ressources), ainsi que des outils efficaces de conception et planification de services prenant en compte les données empiriques.</p> <p>On explorera en particulier les approches de la planification à l’échelle nationale, régionale et locale, ainsi qu’au sein de chaque organisation d’assistance juridique aux personnes, en tenant compte du fait que les priorités peuvent changer entre les différentes juridictions et au sein même de ces juridictions ; les différences d’infrastructures des services existants, d’emplacement géographique, de démographie, et la diversité des problèmes rencontrés l’expliquent.</p> <p>On étudiera en outre des exemples de reconfiguration de services en vue d’en accroître l’efficacité et pour satisfaire les besoins juridiques des citoyens.</p> <p><b>Thèmes de discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une réelle planification en vue de la satisfaction des besoins juridiques :</b> Quelles approches performantes de la conception et de la planification des services et des politiques peuvent être identifiées, qui ont pour objectif premier de répondre aux besoins de populations et d’usagers donnés (par exemple, l’opérationnalisation des conclusions des enquêtes sur les besoins juridiques et la planification des ressources) ? Et quels outils efficaces de conception politique et de planification des services prennent en compte les données empiriques, en matière de services juridiques, judiciaires et parajudiciaires ?</li> <li>• <b>Améliorer l’efficacité à travers la satisfaction des besoins juridiques :</b> Comment peut-on garantir une bonne utilisation des ressources dans la prestation des services ? Comment le rapport efficacité-coût des services juridiques et parajudiciaires peut-il être mesuré et amélioré, tout en assurant une réactivité et une efficacité dans la satisfaction des besoins ? Comment les dépenses inefficaces et le gaspillage peuvent-ils être réduits ? Quels exemples d’améliorations concrètes peuvent être identifiés dans les pays membres et partenaires de l’OCDE ? Quelles leçons en tirer ?</li> </ul> <p><b>Modérateur : M. Geoff Mulherin</b>, Directeur, Law and Justice Foundation of New South Wales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mme Lidia Rabinovich</b>, Directrice de la Représentation de l’Enfance, Département d’Aide Juridique, Ministère de la Justice, Israël</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Manuel Felipe Diaz Rangel</b>, Expert, Besoins Judiciaires et Analyses Statistiques, Direction de la justice, Sécurité et Gouvernance, Département de la Planification Nationale, Colombie</li> <li>• <b>Mme Anna Skrjabina</b>, Chef de Projet Fonds Européens Structurels, Administration Nationale des Tribunaux, Lettonie</li> <li>• <b>M. Trevor Farrow</b>, Président, Forum Canadien sur la Justice Civile</li> </ul>
16:00–16:30	Pause
16:30 – 18:00	<b>Session 4. Placer les citoyens au premier plan : comment organiser la prestation de services juridiques et judiciaires ?</b>
	<p>L'expérience acquise dans d'autres secteurs suggère qu'une approche centrée sur l'utilisateur tend à accroître la qualité, à réduire le gaspillage et, de surcroît, à améliorer les conséquences sur les vies quotidiennes et le bien-être des citoyens. Cette session portera sur les manières concrètes de placer les usagers au centre de la prestation de services juridiques et judiciaires.</p> <p><b>Thèmes de discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les conséquences d'une approche de la prestation de services centrée sur les personnes, sur l'organisation et la coordination des services et systèmes juridiques et judiciaires et de leurs différents niveaux ? Comment une diversité d'acteurs du droit et de la justice peuvent-ils mieux s'organiser pour répondre aux besoins des usagers ?</li> <li>• Comment mieux intégrer les citoyens à la conception et à la prestation de services juridiques et judiciaires ?</li> <li>• Quels exemples peut-on identifier d'approches intégrées et coordonnées de la prestation d'une assistance juridique et d'un appui à la résolution des conflits, y compris pour des besoins juridiques particuliers (comme les tribunaux connaissant des litiges en matière de logement ou une justice centrée sur la résolution des problèmes) ? Conjointement avec d'autres services (sociaux, de santé, aux entreprises) ? Quels exemples de mécanismes visant à faciliter le renvoi direct des dossiers ?</li> <li>• Peut-on espérer que les modèles de guichet unique de prestation de services en matière d'assistance juridique et judiciaire deviennent une réalité ? Quels obstacles s'opposent à l'articulation des différents services juridiques et judiciaires ? Comment les surmonter ?</li> <li>• Quels indices de l'efficacité d'une fourniture intégrée des différents services juridiques peuvent être identifiés ?</li> </ul>

	<p><b>Modérateur : M. Zaza Namoradze</b>, Directeur, Open Society Justice Initiative</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Conan McKenna</b>, Sous-secrétaire Général, Réforme du Droit Civil et Politique Judiciaire, Ministère de la Justice et de l'Égalité, Irlande</li> <li>• <b>Mme Ulrike Janzen</b>, Cheffe de Service, Ministère Fédéral de la Justice et de la Protection des Consommateurs, Allemagne</li> <li>• <b>M. Young Gi Kim</b>, Directeur, Politique Judiciaire, Administration Nationale des Tribunaux, Corée</li> <li>• <b>Mme Alyona Semykina</b>, Conseillère du Ministre, Ministère de la Justice, Ukraine</li> <li>• <b>M. Stephen Golub</b>, Spécialiste du Développement International</li> <li>• <b>M. Mark Pearson</b>, Directeur Adjoint, Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales, OCDE</li> </ul>
18:00	Cocktail

Jour 2

9:00- 9:30	Arrivée des participants, café de bienvenue
9:30-11:00	<b>Session 5. Renforcer la capacité juridique des personnes : vers une plus grande culture juridique et procédurale</b>
	<p>Cette session passera en revue diverses approches nationales concernant le renforcement de l'autonomie et de la capacité juridiques, ainsi que l'amélioration de la culture juridique et procédurale, au service d'une croissance inclusive. Améliorer la culture juridique de la population est un résultat clé d'une stratégie nationale efficace du renforcement des capacités et de l'éducation en matière de droit. Une mesure effective de l'état des connaissances et capacités juridiques peut permettre aux responsables politiques d'identifier les écarts, de concevoir des réponses adaptées et de comparer la situation locale à celles d'autres pays. Cette session évoquera en outre les leçons tirées de l'expérience d'autres secteurs, comme les connaissances en matière de finance.</p> <p><b>Thèmes de discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quel rôle jouent la culture et les capacités juridiques et procédurales dans l'élargissement de l'accès à la justice? Quelles approches ont adopté les pays pour renforcer la culture et les capacités juridiques et procédurales des citoyens ?</li><li>• Quels exemples peut-on donner des principales compétences en matière de culture juridique et procédurale ? Certains résultats peuvent-ils être considérés comme ayant partout la même pertinence et la même importance sur le plan de l'accessibilité de la justice et du bien-être des citoyens ? Faut-il les distinguer des résultats plus généraux en matière de capacités ? Quel peut être l'impact de la culture juridique et procédurale sur la croissance inclusive (santé, emploi et éducation) ?</li><li>• Quels sont les principaux obstacles dans ce domaine ? Quels enseignements peuvent-être tirés ? Comment mesurer les différents niveaux de la culture juridique et procédurale, comment améliorer cette dernière ? Quels exemples de succès peuvent être évoqués ?</li><li>• Comment l'évaluation des capacités juridiques des groupes et des individus peut-elle être intégrée au développement de politiques publiques et à la fourniture de services ?</li><li>• Quelles leçons peuvent être tirées de l'expérience des autres secteurs ? (comme les capacités en matière de finances) ?</li></ul>



	<p><b>Modérateur: M. David Arellano</b>, Chef de service, Service des Affaires Juridiques, Ministère de l'Intérieur, Mexique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mme Carol Batchelor</b>, Directrice de la Protection, Division de la Protection Internationale, OHCHR</li> <li>• <b>Mme Chiara Monticone</b>, Analyste des politiques, Division des Affaires Financières, Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE</li> <li>• <b>M. Alan Paterson</b>, Directeur, Centre d'Etudes Professionnelles du Droit, Université de Strathclyde ; Président, Groupe International d'Aide Juridique</li> <li>• <b>Mme Georgia Harley</b>, Spécialiste du Secteur Judiciaire, Banque Mondiale</li> </ul>
11:00–11:30	Pause
11:30 - 13:00	<b>Session 6. L'accès à la justice pour tous : vers l'égalité des hommes et des femmes devant la loi</b>
	<p>Cette session a pour objectif d'identifier les besoins juridiques des femmes et des jeunes filles, ainsi que d'explorer les approches nationales de la prise en compte des inégalités hommes-femmes dans la prestation de services par les systèmes judiciaires. Elle cherchera à identifier des manières de surmonter les obstacles qui empêchent de placer les besoins des femmes et jeunes filles au cœur des systèmes juridiques et judiciaires, notamment lorsqu'il s'agit de lutter contre les violences commises à l'encontre des femmes. Quelles approches en termes de coordination pourraient y contribuer ? Quels modèles de la prestation de services se sont avérés les plus efficaces ?</p> <p><b>Thèmes de discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles bonnes pratiques existent en matière de prise en compte des inégalités hommes-femmes dans la prestation de services juridiques et judiciaires ?</li> <li>• Quel est l'équilibre hommes-femmes parmi les professionnels du droit et de la justice ?</li> <li>• Comment prendre en compte les besoins des différentes catégories d'hommes et de femmes (tels que les migrants, population indigènes, parents célibataires, personnes âgées, jeunes ou populations à faibles revenus) ? Comment les services peuvent-ils être adaptés de manière à répondre à leurs besoins ?</li> <li>• Comment l'impact peut-il être mesuré ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles leçons peuvent être tirées de l'expérience des autres secteurs en matière de prise en compte des questions de genre dans la prestation de services ?</li> </ul> <p><b>Modératrice: Mme Melina Buckley</b>, Ancienne Présidente, Comité de l'accès sur la justice, Association du Barreau canadien</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Manuel Felipe Diaz Rangel</b>, Expert, Besoins Judiciaires et Analyses Statistiques, Direction de la justice, Sécurité et Gouvernance, Département de la Planification Nationale, Colombie</li> <li>• <b>Mme Minna Sipola</b>, Experte en Aide juridique, Ministère de la Justice, Finland</li> <li>• <b>Mme Daniela Piana</b>, Professeure de Science Politique, Université de Bologone ; Chercheure associée, Institut des Hautes Etudes sur la Justice</li> <li>• <b>Mme Carolina Lasén Diaz</b>, Chef de l'Unité pour l'Égalité entre les Sexes, Conseil de l'Europe</li> <li>• <b>M. Paul Prettitore</b>, Spécialiste Senior du Secteur Public et en Gouvernance Globale, Banque Mondiale</li> <li>• <b>Ms Teresa Marchiori</b>, Experte, Égalité Hommes-Femmes et Justice</li> </ul>
13:00- 14:30	<p>Déjeuner</p> <p><i>Salle George Marshall</i></p>
14:30-16:00	<p><b>Session 7. Vers une meilleure évaluation des dispositifs performants en matière d'accès à la justice et d'aide juridictionnelle</b></p>
	<p>Cette session passera en revue les manières d'évaluer la pertinence, les résultats, le rapport efficacité-coût et l'efficacité des services d'assistance juridique et judiciaires. Elle reviendra sur les conclusions de l'atelier conjoint OCDE-OSF « <i>Comprendre les enjeux d'un réel accès à la justice</i> », qui s'est tenu les 3 et 4 novembre 2016 à l'OCDE, à Paris. On discutera notamment des manières de contribuer à l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des besoins juridiques afin de favoriser la réactivité des services juridiques et judiciaires</li> <li>- de la prestation de services centrés sur les personnes</li> <li>- du rapport efficacité-coût, de l'effectivité et de l'efficacité de ces services</li> <li>- des impacts économiques et sociaux</li> </ul> <p>La session explorera en outre les aspects et exemples d'un cadre d'évaluation pour un réel accès à la justice, y compris les besoins juridiques tels qu'envisagés par les citoyens, la satisfaction des besoins, les liens avec la prestation de</p>

services, et les conséquences d'une prise en compte, ou non, de ces besoins. La session étudiera enfin les modèles et problèmes actuels de l'évaluation de l'accès à la justice et l'efficacité/effectivité des différents modèles d'assistance juridique.

#### **Thèmes de discussion**

- Quelles sont les approches les plus courantes de la mesure des besoins juridiques ? Quels sont les problèmes qui pèsent sur la mesure et la collecte des données à l'échelle nationale ?
- Les données relatives aux besoins juridiques peuvent-elles être associées aux données administratives sur la prestation de politiques et de service au sein des systèmes juridique et judiciaire, de manière à broser un tableau complet de l'accès à la justice ? En quoi pourrait consister un cadre global d'évaluation de la prestation de services juridiques et judiciaires centrés sur les citoyens et de l'accès à la justice ? Quels seraient les indicateurs d'un accès effectif à la justice ?
- Comment, au meilleur rapport qualité-coût, cerner le fonctionnement et l'impact des services juridiques et judiciaires ? Quels éléments devraient être portés à la connaissance des responsables politiques pour que les programmes apportent des améliorations ? Quels éléments doivent être pris en compte lors des évaluations ? Quelles sont les meilleures méthodologies ?
- Comment mesurer au mieux le retour sur investissement des services d'aide juridictionnelle et autres services juridiques et judiciaires ?

**Modérateur : M. Alejandro Ponce**, Directeur de recherche, World Justice Project

- **M. Adrian Franco Barrios**, Directeur Général des Statistiques Gouvernementales, de Sécurité Publique et de Justice, INEGI, Mexique
- **Ms Karine Gilberg**, Cheffe du bureau de l'expertise et des questions & **Ms Stéphanie Forax**, Cheffe du bureau de la valorisation, de l'innovation et de l'accompagnement – VIA JUSTICE, SG/Délégation aux Affaires européennes et internationales, Ministère de la Justice, France
- **M. Allen Beck**, Conseiller Senior en Statistiques, Bureau des Statistiques Judiciaires, Ministère de la Justice, Etats-Unis
- **M. Pascoe Pleasence**, Co-directeur, Centre d'Etudes Juridiques, University College of London
- **Mme Rebecca Sandefur**, Professeure Associée en Sociologie et en Droit, Université d'Illinois à Urbain-Champaign
- **Mme Ines Hartwig**, Responsable des Relations Internationales, Direction Générale pour la Justice et les Consommateurs, Commission Européenne

Pour plus d'informations: [oe.cd/justice](https://oe.cd/justice)



[@OECDgov](https://twitter.com/OECDgov)

[www.oecd.org](https://www.oecd.org)